

# PAROISSES HEBDO

## EDITO

### REGNUM GALLIAE, REGNUM MARIAE

Honorons, en récitant pieusement notre rosaire durant ce mois d'octobre, celle qui a été déclarée sainte patronne de notre pays par le pape Pie XI :

« Il est certain, selon un ancien adage, que le royaume de France (Regnum Galliae) a été appelé le royaume de Marie (Regnum Mariae), et cela à juste titre. Car, depuis les premiers siècles de l'Église, Irénée de Lyon, Hilaire de Poitiers, Anselme, Bernard de Clairvaux et nombre d'autres saints docteurs, ont célébré Marie et contribué à promouvoir et amplifier à travers la France le culte de la Vierge Mère de Dieu.

Même les monuments sacrés attestent d'éclatante manière l'antique dévotion du peuple à l'égard de la Vierge : 34 églises cathédrales jouissent du titre de la Vierge Mère de Dieu, parmi lesquelles on aime à rappeler comme les plus célèbres, celles qui s'élèvent à Paris, à Amiens, et à Chartres. L'immense affluence des fidèles accourant de loin chaque année aux sanctuaires de Marie montre clairement ce que peut dans le peuple la piété envers la Mère de Dieu et plusieurs fois par an la basilique de Lourdes, si vaste qu'elle soit, paraît

incapable de contenir les foules innombrables des pèlerins.

La Vierge en personne, trésorière de Dieu de toutes les grâces, a semblé, par des apparitions répétées, approuver et confirmer la dévotion du peuple français.

Bien plus, les chefs de la nation se sont fait gloire longtemps d'affirmer et de défendre cette dévotion envers la Vierge. Converti à la vraie foi du Christ, Clovis s'empresse, sur les ruines d'un temple druidique, de poser les fondements de l'Église Notre-Dame. Le roi saint Louis récite dévotement chaque jour l'office de la Vierge. Enfin, Louis XIII consacre le royaume de France à Marie et ordonne que chaque année, en la fête de l'Assomption de la Vierge, on célèbre dans tous les diocèses de France de solennelles fonctions.

C'est pourquoi, Nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité. »

Pie XI (2 mars 1922)

Don Antoine

N°180 : 9 octobre 2022

28<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire - Année C

[facebook.com/notredameamiens/](https://www.facebook.com/notredameamiens/)

[www.facebook.com/saintsapotres](https://www.facebook.com/saintsapotres)

## « VOUS ÊTES LA TERRE QUE DIEU CULTIVE »

« Après une année au service du diocèse comme évêque d'Amiens, je m'adresse à chacun de vous par cette première lettre pastorale. Son but est de proposer mon propre regard sur le temps que nous vivons, qui appelle la redécouverte du sens communautaire et un engagement concret de tous pour le bien commun, nourris par une vision de foi plus crédible et cohérente que jamais.

Je voudrais aussi indiquer précisément quelques chantiers pastoraux, et vous inviter à y prendre part, chacun selon les talents que vous avez reçus, non pour les enterrer mais pour les faire fructifier (Mt 25,14-30). Aujourd'hui, l'Église est appelée à renouer profondément avec sa raison d'être, pour entendre et mettre en œuvre ce que Dieu attend d'elle. Elle a besoin de témoins authentiques et courageux. Le Pape François nous invite à vivre, ensemble et avec persévérance, notre pèlerinage de foi, d'espérance et de charité. Cette lettre est une invitation, faite à tout le diocèse d'Amiens, à entrer dans cette démarche. Me lirez-vous jusqu'au bout ? »

C'est en ces mots que notre évêque Mgr Gérard Le Stang s'adresse à nous dans sa lettre pastorale qui nous a été remise lors de la Saint Firmin le 25 septembre dernier. Ce document qui nous est directement adressé est disponible à la Maison Paroissiale Saint-Jean-Baptiste et dans nos églises.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### MESSES EN SEMAINE À SAINT-LEU, SAINT-ROCH, AU SACRÉ-CŒUR...

La Messe, ce n'est pas seulement le dimanche ! Pour vous permettre d'assister facilement à la messe en semaine, plusieurs églises de nos paroisses sont ouvertes pour des messes régulières :

##### **Église Saint-Leu :**

Tous les **jeudis** à **19h** (Messe des étudiants, mais ouverte à tous !)

##### **Église Saint-Roch :**

Tous les **mercredis** à **17h45**

en période scolaire

Et lors des **vacances** au Patronage (prochaines messes : 25, 26, 27, 28 octobre et 2,3,4 novembre)

##### **Église du Sacré-Cœur :**

Un **vendredi** par mois, à **19h**.

Prochaines messes : 28 octobre, 25 novembre, 16 décembre.

##### **Renancourt**

Tous les **mercredis** à 18h

##### **Eglise Saint-Paul d'Etouvie**

Tous les **jeudis** à 18h

### REMERCIEMENTS !

Je vous remercie chaleureusement pour votre présence, votre prière ou vos mots de bienvenue ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation de la messe d'installation de dimanche dernier à la cathédrale ! Don Régis

Maison paroissiale Saint Jean Baptiste - 03 22 91 72 08 - [stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com](mailto:stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com)  
[www.notredameamiens-paroisse.com](http://www.notredameamiens-paroisse.com) – 12 rue André 80000 Amiens

Maison Paroissiale des Saints Apôtres – 03 22 43 60 17 - [saintsapotresparoisse@gmail.com](mailto:saintsapotresparoisse@gmail.com)  
<https://paroissesaintsapotres.jimdo.com/> - 601 rue d'Abbeville 80000 Amiens

## COMMENCEMENT DU PARCOURS SAINT MARC

La première rencontre du Parcours saint Marc aura lieu ce **mardi 11 octobre**, de **20h00 à 21h30**, à la maison paroissiale st Jean-Baptiste.

Ce Parcours permet de découvrir l'Évangile selon saint Marc, et d'entrer dans le « processus » de formation donné par Jésus lui-même, selon une certaine pédagogie, pour devenir à la fois disciple et missionnaire.

Chaque séance commence par un enseignement puis se prolonge par un temps un travail et d'échange en groupes.

Il est possible de venir aux deux premières rencontres avant de décider de le suivre, ou non, dans son intégralité. En revanche, il ne sera pas possible de l'intégrer après les deux premières rencontres.

Le Parcours se déroulera en 15 séances, une semaine sur deux, d'octobre à juin. Il est ouvert à tous, sans inscription (apporter son Nouveau Testament).

Don Régis

### « SE RECONSTRUIRE APRES LE DEUIL »

Nul n'est épargné par des deuils. Et si chacun a les ressources pour les traverser, parfois des résistances, des circonstances empêchent cette évolution. La blessure demeure à vif, comme des bleus à l'âme, qui mènent à d'autres formes de mort tel un stress inhabituel, des moments dépressifs... La proposition de deux jours d'un atelier intitulé « **Se reconstruire après un deuil** » est un chemin pour, en petit groupe et dans une extrême bienveillance, traverser les étapes qui font le processus du deuil selon **Jean Monbourquette**. Emprunter ce chemin permettra de retrouver le goût d'aimer, de croiser un regard compatissant, de voir poindre un espoir nouveau, d'entendre le murmure de son âme, de découvrir le « pourquoi de son existence » et certainement de grandir. L'atelier est animé par Marie Prousel, les 27 et 28 octobre, de 9h à 16h30, au sein du Cocon de la Maison Mareuil à Amiens.

Plus d'infos, s'inscrire : 06 26 59 02 31 [www.marieprousel.com](http://www.marieprousel.com)

### VACANCES DE LA TOUSSAINT : LES « SUPER-HEROS » AU PATRO !

À l'occasion des deux prochaines semaines de vacances scolaires, le centre de loisirs paroissial du Patronage Saint-Roch sera ouvert pour tous les jeunes de 6 à 17 ans. Autour de la fête de la Toussaint, les jeunes vivront d'incroyables aventures à la suite des « super-héros » de la sainteté ! Au programme : grands jeux, sport, ateliers artistiques et manuels, chants, prière... et une sortie au parc d'animations PARKAFUN !

Renseignements : 07 62 02 90 59 (Yann)

#### 1<sup>ère</sup> semaine :

Lundi 24 octobre

Mardi 25 octobre

Mercredi 26 octobre

Jeudi 27 octobre

Vendredi 28 octobre

#### 2<sup>ème</sup> semaine :

Mercredi 2 novembre

Jeudi 3 novembre

Vendredi 4 novembre

Inscriptions en ligne : [tinyurl.com/patro1122](http://tinyurl.com/patro1122)

N°180 : 9 octobre 2022

28<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire - Année C

[facebook.com/notredameamiens/](https://facebook.com/notredameamiens/)

[www.facebook.com/saintsapotres](http://www.facebook.com/saintsapotres)

**Paroisse Saint Jean-Baptiste**

**Saint-Jacques** : Andrée Verstraete +

**Cathédrale** : Christiane Liénard; Jérôme Négoce +, la famille Petite-Guinée, Jeanne Grava; Eloïse et en action de grâce à saint Dominique Savia ; la famille Grégoire ; Bernard Legenne +; Louis Lardenet ; Simon Tasseël +, Auguste Lavergne + ; Chantal Engueleguele +, Simon Ndarurinze +, Jean-Désiré +, Abraham+ et leur famille; les âmes du purgatoire

Andrea et Achille Scussat baptisés ce samedi

Jacky Vitte, Claude Thomas accueillis par le Père

**Paroisse des Saints Apôtres**

Pia et Maurice Decock et leur famille; les malades de la paroisse ; le repos de l'âme de Boileau et Georges Adjavon, de Simone Koumassou

Jacqueline Calippe accueillie par le Père

**Cathédrale Notre-Dame**

Ouverture 7h30-18h30 (sam et dim 19h30)

A partir du 03/10/22 :

7h30/17h30 (sam et dim 18h30)

**Dimanche**

10h30 Messe

17h Vêpres

**En semaine**

**Messes**

9h du mardi au samedi

18h30 le mardi messe grégorienne

**Chapelet** le samedi 15h  
le dimanche 16h15

**Confessions**

du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30

le samedi de 9h30 à 11h et  
de 15h30 à 17h

le dimanche 10h30-11h30 (pendant la  
messe) et 15h30 -17h

**Adoration**

8h-8h50 du mardi au samedi

**Laudes**

7h45 du mardi au samedi

8h le dimanche

**Quête** : [tinyurl.com/queteamiens](http://tinyurl.com/queteamiens)

**Paroisse des Saints Apôtres**

**Mercredi** à Renancourt

18h Messe suivie de l'adoration

**Judi** à Etouvie

17h30 Chapelet avec la Légion de Marie

18h Messe puis adoration

**Samedi** à 18h Messe anticipée

Saveuse le 15/10

**Dimanche** à Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

**Paroisse Saint Jean-Baptiste**

**Saint-Jacques**

18h Chapelet le jeudi

18h Messe anticipée le samedi

**Sacré-Cœur**

18h30 Chapelet le jeudi

19h Messe 28/10, 25/11, 16/12

**Saint-Roch**

17h45 Messe le mercredi

**Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille** (30 rue Lamartine) : Messes

8h15 le mardi

8h les mercredi et jeudi

11h30 le vendredi

8h le samedi

9h le dimanche

**Saint-Leu**

19h Messe le jeudi

18h Messe le dimanche